

la carte blanche

Michel Kacenelenbogen, fondateur et codirecteur du Théâtre Le Public, secrétaire général de la Chambre patronale des employeurs permanents des Arts de la scène d'expression française

Appel à la mobilisation de tout le secteur artistique

Fragiliser, paupériser les artistes des arts de la scène et augmenter les inégalités : c'est le moyen qu'a choisi le gouvernement actuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour mettre les artistes au centre, estime l'auteur de ce texte. Qui invite toutes les personnes concernées à un rassemblement, le 16 janvier prochain.

Nous avons appris la semaine passée que le budget de la Culture augmenterait de 3 % en 2017.

Bonne nouvelle !

Bonne nouvelle ? En apparence seulement.

Car au même moment, une autre information qui concerne le secteur des Arts de la scène vient de tomber : la diminution pour la troisième année consécutive des subsides pour les opérateurs du secteur. Cette réduction de - 1 % (en 2015, 2016 et maintenant 2017), à laquelle il faut ajouter la continuité (depuis 2008) du gel de l'indexation des subsides prévus dans les contrats-programmes, est une décision très grave pour l'avenir des artistes.

Cela signifie 10 % d'actrices et d'acteurs en moins qui pourront exercer leur profession.

Depuis la fin de l'indexation des subventions, déjà, la majorité des théâtres ont réduit leurs équipes encadrantes et n'ont cessé de trouver des solutions pour réduire leurs coûts fixes afin de maintenir l'emploi des artistes.

Réduire plus encore nos équipes encadrantes devient impossible pour la majorité des théâtres. Et diminuer nos équipes techniques qui garantissent une indispensable mise en valeur du travail des artistes est impossible pour la majorité des théâtres.

Pratiquement, tous les spectacles sont préparés et réalisés par des metteurs en scène, scénographes, costumiers, créateurs lumière, créateurs son, parfois créateurs vidéo, maquilleurs... et comme les théâtres ont l'obligation contractuelle avec la Fédération Wallonie-Bruxelles de présenter un nombre minimum de spectacles, le seul domaine où, malheureusement, des économies sont donc encore possibles, c'est sur

le nombre d'actrices et d'acteurs engagés.

La non-indexation depuis 2008 et la troisième année consécutive de réduction des subsides de moins 1 % de tous les théâtres et compagnies représentent une très importante diminution d'emploi artistique.

Pour les actrices et les acteurs, cela représente une baisse d'emploi que l'on peut évaluer à moins 4.000.000 euros sur 8 ans, soit plus ou moins 400 rôles de moins.

De 2008 à 2016, nous sommes tristement passés pour les actrices et acteurs de 10.000.000 d'euros d'emploi à 6.000.000 euros.

Les décisions prises en décembre 2016 par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour 2017 et 2018 vont encore réduire l'emploi des actrices et des acteurs de 1.000.000 d'euros en 2017 et encore de 1.000.000 d'euros pour 2018.

Si tout reste en l'état jusqu'en 2018 nous serons à moins 60 % de l'emploi des actrices et des acteurs par rapport à 2008.

A titre d'exemple, pour un

théâtre comme le Théâtre Le Public, un des employeurs important de la Communauté française, nous engagions en 2008/2009 une moyenne de 100 actrices/acteurs par saison. Nous engagerons la saison prochaine 60 actrices/acteurs et la saison d'après encore 15 de moins (malgré une croissance continue de nos recettes propres).

Les décisions politiques qui viennent d'être prises sont fondamentalement injustes

Est-ce cela que la ministre de la Culture et le gouvernement souhaitent quand ils en appellent à « Bouger les lignes » et déclarent vouloir « mettre les artistes au centre » ?

Comment permettre aux artistes des Arts de la scène de continuer à rayonner dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles et au-delà de nos frontières quand on asphyxie les lieux de création ?

Au même moment, la Fondation Mons qui succède à Mons 2015 (Mons 2015 qui est en boni de 4.500.000 d'euros) reçoit

pour 2017 et 2018 une augmentation de 1.500.000 euros et que quatre institutions de Charleroi reçoivent une augmentation de 1.000.000 d'euros pour 2017 et pour 2018.

Sans remettre en cause ici les institutions qui reçoivent ces augmentations, comment sur base de ces éléments arriver à croire que la politique mise en place respecte une égalité des chances et mette les artistes des arts de la scène au centre ?

Alors que le secteur entier des arts de la scène est tout à la fois diminué et non indexé !

Comment accepter cette situation qui fragilise encore plus ce pourquoi les citoyens vont vers le spectacle vivant : voir des œuvres portées par des artistes ?

Les décisions politiques qui viennent d'être prises sont fondamentalement injustes et contraires à toutes les logiques de solidarité et d'égalité des chances.

Ces décisions vont à l'encontre des déclarations de politique culturelle du gouvernement et de l'attente de la majorité des artistes et des citoyens.

Je propose à toutes les per-

sonnes concernées par ces injustices (artistes, techniciens, équipes encadrantes, directeurs de théâtre, directeurs de compagnie, spectateurs) du secteur des Arts de la scène ou d'autres secteurs culturels ou non, de nous retrouver le lundi 16 janvier 2017 à 11 heures place Surlet de Chokier pour faire entendre notre mécontentement et pour obtenir du gouvernement deux nouvelles décisions fondamentales pour poursuivre nos activités décemment :

1) La suppression de la diminution de 1 % du budget consacré aux arts de la scène ;

2) Une indexation identique à celle de tous les secteurs culturels ou socioculturels indexés.

Si nous n'arrivons pas à faire entendre ces légitimes revendications, allons-nous devoir en arriver à fermer tous les lieux du secteur des Arts de la scène dès le 1^{er} février jusqu'à l'obtention de ces revendications ?

Mesdames, Messieurs les ministres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles si vous avez un minimum de respect pour vos artistes, prenez les décisions qui s'imposent ! ■